

## Signet : un calculateur d'optimisation de la rente du RRQ

Le nouveau calculateur d'optimisation de la rente du RRQ, appelé *Signet*, aide à déterminer l'âge le plus avantageux pour demander sa rente du RRQ.

### Contexte

Le Régime de rentes du Québec (RRQ) prévoit que les participants à ce régime peuvent demander le versement de leur rente entre 60 ans et 70 ans. Toutefois, le montant de rente reçu varie de façon significative selon l'âge au début des prestations. Plus la rente est demandée tôt (ex. 60 ans), moins le montant annuel de rente est élevé et plus la rente est demandée tard (ex. 70 ans), plus le montant annuel de rente est élevée. Aussi, au moment de planifier leur retraite, les participants se demandent quel est l'âge le plus avantageux pour demander leur rente du RRQ?

Cette question reste difficile à répondre, même après avoir lu les informations et les suggestions formulées sur le site de Retraite Québec, dans la section intitulée [À quel âge demander sa rente ?](#) Même s'ils s'inspirent des statistiques sur l'espérance de vie, les avis des experts à ce sujet sont souvent généraux, manquent de précision et ne couvrent pas l'ensemble des possibilités (ex. [Banque nationale](#) et [Planinvest](#)).

Le calculateur d'optimisation de la rente du RRQ, appelé *Signet*, s'appuie sur les statistiques d'espérance de vie, comme le font les calculateurs de revenus de retraite. *Signet* prend en compte plusieurs paramètres et fait des calculs basés sur des hypothèses choisies par l'utilisateur. Il fournit des résultats précis et permet de comparer plusieurs scénarios, facilitant ainsi la prise de décision.

À titre d'exemple, le tableau suivant présente les résultats obtenus avec le module 1 de *Signet* qui permet de déterminer l'âge le plus avantageux pour demander sa rente du RRQ selon l'espérance de vie et selon le taux d'inflation annuel moyen prévu à la retraite. Sans surprise, l'âge le plus avantageux augmente avec l'espérance de vie. Toutefois, à 65 ans, on observe une rupture dans la progression, causée par l'écart entre le taux de réduction de rente (7,2 % / année) avant 65 ans et le taux de majoration de rente (8,4 % / année) après 65 ans.

### Âge le plus avantageux pour demander sa rente du RRQ selon l'âge prévu au décès

Taux d'inflation annuel moyen prévu à la retraite = 2 %

Espérance de vie (âge prévu au décès)	Âge le plus avantageux pour demander sa rente du RRQ
avant l'âge de 69 ans	60 ans
entre 69 et 72 ans	61 ans
à 73 ou 74 ans	62 ans
à 75 ou 76 ans	63 ans
à 77 ou 78 ans	64 ans
-----	65 ans
entre 79 et 81 ans	66 ans
à 82 ou 83 ans	67 ans
à 84 ou 85 ans	68 ans
entre 86 et 89 ans	69 ans
à 90 ans ou plus	70 ans

Source : *Signet*, module 1

Copyright 2018, Tous droits réservés, Bernard Frigon

### Constatations utiles pour la prise de décision

- Demander sa rente à 65 ans est moins avantageux que de la demander à 64 ans.
- L'âge le plus avantageux reste le même, quel que soit le montant de rente à 65 ans.

Ce tableau est valable pour les personnes qui prévoient NE PAS PLACER au moins une partie de leur rente du RRQ au début de la retraite. Les modules 2 et 3 de *Signet* permettent d'évaluer l'opportunité de devancer le versement de la rente du RRQ en plaçant les montants des rentes reçus au début de la retraite, pendant quelques années, en appliquant les paramètres de calcul adaptés à la situation de l'utilisateur.

Pour plus d'information consultez le blogue portant sur [l'optimisation de la rente du RRQ](#), article 5 [Signet, un calculateur d'optimisation de la rente du RRQ](#)

Bernard Frigon, retraité de Lévis  
[bernardfrigon@gmail.com](mailto:bernardfrigon@gmail.com)

